



Arrêté de proclamation des résultats  
de l'élection des représentants étudiants  
au conseil d'administration  
du centre régional des œuvres universitaires de Lille

---

La rectrice de région académique Hauts-de-France  
Rectrice de l'Académie de Lille  
Chancelière des Universités

- Vu le code de l'éducation et, notamment, ses articles R822-1 et R822-12 ;
- Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 ;
- Vu le décret n°2016-1354 du 11 octobre 2016 ;
- Vu le décret n°2021-90 du 29 janvier 2021 ;
- Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 ;
- Vu l'arrêté du 13 août 2021 ;
- Vu la circulaire du 31 août 2021 ;
- Vu l'arrêté rectoral du 18 novembre 2021 relatif aux listes de candidats pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du CROUS de Lille ;
- Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 10 décembre 2021 ;
- La commission électorale ayant été consultée le 13 décembre 2021 ;

**ARRETE**

**Article 1 :** les résultats de l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Lille qui s'est tenue du lundi 6 décembre au vendredi 10 décembre sont les suivants :

- UNEF le syndicat étudiant, en bande organisée contre la précarité, pour une allocation d'autonomie et des CROUS égalitaires et écologiques !	1 258 suffrages	3 sièges
- Bouge ton CROUS	715 suffrages	1 siège
- FSE et Solidaires pour un service public du CROUS gratuit et de qualité	584 suffrages	1 siège
- UNI la droite étudiante	508 suffrages	1 siège
- InterrAsso : Ton réseau étudiant	374 suffrages	1 siège
- Active ton CROUS	217 suffrages	0 siège
- CGT étudiant-e-s une nécessité pour le progrès social !	158 suffrages	0 siège

**Article 2** : sont déclarés élus au Conseil d'administration du CROUS de Lille, les étudiants dont les noms suivent :

	<i>Représentants titulaires</i>	<i>Représentants suppléants</i>
UNEF	Madame QUENTON Youna	Monsieur DELANNAY Martin
UNEF	Monsieur BOBO Yves Plumey	Madame DJENNANE Samia
UNEF	Madame TIRTIAT Léa	Monsieur LE ROUX-ZIELINSKI Raphael
Bouge ton CROUS	Madame SCHIRM Noémie	Monsieur MANDALLAZ Killian
FSE et Solidaires	Madame ASKAR Hafsa	Monsieur BLANCKAERT Edouard
UNI	Monsieur MACRON Cyrille	Madame CASADO Hélène
InterAsso	Monsieur FOUQUER Théo	Madame LANZA Marie

**Article 3** : le présent arrêté sera publié sur le site internet du CROUS de Lille.

**Article 4** : le directeur général du CROUS de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 13 décembre 2021



Valérie CABUIL